

Braccio, Nadia

De: Céline Bélisle [celyne.belisle@hotmail.fr]
Envoyé: 28 novembre 2016 15:05
À: Greffe
Objet: COMPTEUR ÉLECTRONIQUE NON COMMUNICANT OFFERT COMME OPTION DE RETRAIT

Bonjour, je désire vous faire part des raisons de mon refus d'accepter un compteur non communicant électronique dans ma demeure, plutôt qu'un compteur électromécanique. En premier lieu, mon mari a eu un cancer des ganglions (lymphomes non hodgkinien) il y a quelques années; et doit depuis ce temps faire très attention à toute pollution électromagnétique. Il en va de sa santé. Aussi, ces compteurs électroniques ne me conviennent pas du tout, étant moi même une personne électrosensible. Je fait tout en mon pouvoir pour limiter cette pollution dans mon environnement et celle de ma famille. Ces appareils peuvent également générer de l'électricité sale transformant tous les fils électriques d'une maison en source de smog électromagnétique, ce que les personnes électrosensibles peuvent sentir et ne pas pouvoir tolérer pour préserver leur santé. Aussi, tous les compteurs électroniques en plastique inflammable risquent de prendre feu, ce qui est improbable avec les compteurs électromécaniques en verre et en métal.

Pour toutes ces raisons qui sont vitales pour moi, mon mari et ma famille, nous sommes prêt mon mari et moi à payer les frais reliés à une nouvelle option de retrait (comme dans le cas de l'option de retrait actuelle) avec un appareil électromécanique, lorsqu'il sera éventuellement nécessaire de l'entretenir ou de la reconditionner.

Merci de prendre notre santé et nos inquiétudes en considération !

Céline Bélisle
Mario Therrien
19785 rue Charles,
Mirabel, P.Q.
J7J 1P1